

Guadeloupe-Pointe-à-Pitre: Services de remorquage et de poussage de bateaux

OJ S 196/2021 08/10/2021

Avis périodique indicatif – secteurs spéciaux

Services

Services

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1. Nom et adresses

Nom officiel: grand Port Maritime de la Guadeloupe

Adresse postale: www.guadeloupe-portcaraibes.com, <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

Ville: Pointe-à-Pitre Cedex

Code NUTS: FRY10 Guadeloupe

Code postal: 97165

Pays: Guadeloupe

Point(s) de contact: DDJAM Service Marchés Publics

Courriel: marchespublics@port-guadeloupe.com

Téléphone: +33 0590686292

Adresse(s) internet:Adresse principale: <http://www.guadeloupe-portcaraibes.com>Adresse du profil d'acheteur: <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>**I.3. Communication**

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

I.6. Activité principale

Activités portuaires

Section II: Objet

II.1. Étendue du marché**II.1.1. Intitulé**

marché de services pour l'enlèvement des épaves de la rade de pointe à pitre

Numéro de référence: 202109271047

II.1.2. Code CPV principal

63727000 Services de remorquage et de poussage de bateaux

II.1.3. Type de marché

Services

II.1.4. Description succincte

le présent avis a pour objet de permettre à l'entité Adjudicatrice de préciser son besoin pour l'établissement d'un marché portant sur l'enlèvement, le transport et l'élimination en filière agréée de 29 épaves de navires de plaisance

II.1.5. Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 650 000,00 EUR

II.1.6. Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2. Description

II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)

63726500 Services de désarmement de navires

II.2.3. Lieu d'exécution

Code NUTS: FRY10 Guadeloupe

Lieu principal d'exécution: lieu principal d'exécution : Les principaux secteurs concernés dans la rade sont : Carénage (Pointe à Pitre), Dubouchage (Pointe à Pitre), llet cochon (Pointe à Pitre), et la pointe Jarry (Baie-Mahaut

II.2.4. Description des prestations

le Grand Maritime de la Guadeloupe (Gpmg) a lancé à partir de 2017 dans la rade de Pointe à Pitre des campagnes de repérage et d'identification des épaves et navires abandonnés dans sa circonscription. En 2018, le GPMG a mandaté un expert maritime afin d'évaluer l'état des navires, reconnaître les éléments d'identification administrative et évaluer la valeur résiduelle ainsi que les risques environnementaux qu'ils représentent. En collaboration avec la direction de la mer, des procédures d'identification des propriétaires puis de déchéance de propriété ont été menées. La procédure est arrivée à terme pour 29 épaves qui peuvent donc être enlevées. Les navires ou débris concernés entrent dans la catégorie plaisance. Il s'agit d'unités de 5 à 24 mètres majoritairement en polyester mais également en bois, en acier ou en aluminium pour certaines. Le GPMG souhaite lancer une procédure pour la passation d'un marché public pour l'enlèvement, le transport et l'élimination en filière agréée de 29 épaves de navires de plaisance

II.2.14. Informations complémentaires

II.3. Date prévue pour le lancement de la procédure de passation

01/12/2021

Section IV: Procédure

IV.1. Description

IV.1.8. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2. Renseignements d'ordre administratif

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3. Informations complémentaires

le présent avis périodique indicatif a pour objet de porter à la connaissance des opérateurs économiques intéressés du lancement prochain d'une consultation pour la passation du marché d'enlèvement des épaves. Le GPMG, avant tout lancement de sa consultation souhaite mener une action de sourcing au sens de l'article R2111-1 du Code de la commande publique. Le présent avis a donc pour objectif de recueillir des manifestations d'intérêt de la

part d'opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la passation du marché pour l'enlèvement de 29 épaves présentes dans la rade de pointe à pitre, portant sur l'extraction des épaves, leur traitement et leur élimination en filière agréée. Le sourcing à mener avec les opérateurs s'étant manifestés aura pour objet de préparer la passation d'un marché relatif à l'enlèvement des épaves. Les résultats des échanges qui résulteront du sourcing permettront à l'acheteur de formuler un besoin adapté aux solutions techniques existantes. Les objectifs du GPMG sont les suivants : identifier les acteurs du marché, les fournisseurs, dont les nouveaux entrants - évaluer la capacité des opérateurs économiques à répondre au besoin, notamment en respectant les contraintes - lever les contraintes techniques injustifiées qui pourraient empêcher certains opérateurs de répondre aux exigences des consultation, - identifier les facteurs de coûts et le modèle économique des opérateurs économiques - adapter le montage contractuel et réduire les facteurs de risques identifiables. Le détail des modalités d'organisation du sourcing sont développées dans le règlement de sourcing téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse communiquée dans le présent avis. Etape 1 : réception des manifestations d'intérêt Etape 2 : rencontre avec les opérateurs économiques Etape 3 : consultation relative au marché de service. Cette troisième étape fera l'objet d'une future consultation distincte du présent avis périodique indicatif. Le GPMG se réserve la possibilité de ne pas lancer de consultation à l'issue du présent sourcing, il se réserve également la possibilité de retenir un autre processus de réalisation que celui envisagé à ce stade. En tout état de cause, si le GPMG lance à la suite de ce sourcing une consultation pour l'attribution du marché d'enlèvement des épaves, il prendra les mesures appropriées pour que la concurrence entre les opérateurs économiques ne soit pas faussée, conformément à l'article R2111-2 du code de la commande publique calendrier d'exécution des prestations objet du marché à lancer : la procédure de consultation pour la passation du marché sera lancée au cours du quatrième trimestre 2021 pour une réalisation de la prestation en 2022 date d'envoi du présent avis Conformément à l'article L.2113-10 du CCP, si des prestations distinctes peuvent être identifiées, le marché à lancer pourra être alloté. Les réponses sont attendues au plus tard pour le 03 /11 /2021 à 12 heures heure de Guadeloupe (17 :00 heure de Paris) via le profil d'acheteur du Gpmg

VI.5. Date d'envoi du présent avis

05/10/2021